



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

---

Mesdames, Messieurs,

Avec l'arrivée prochaine de l'hiver, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) souhaite faire un rappel de ses procédures concernant la fermeture de ses établissements lors d'intempéries.

Très tôt le matin, la direction générale de la CSRDN évalue la situation afin de prendre la décision de fermer ou non les écoles et les centres de l'ensemble du territoire de la CSRDN.

Bien que les médias (radio et télévision) soient prévenus lors d'une fermeture, nous vous invitons à vous renseigner auprès des trois sources officielles d'information de la CSRDN que sont :

- la page d'accueil du site Internet de la CSRDN au [www.csrdsn.qc.ca](http://www.csrdsn.qc.ca)
- la page Facebook de la CSRDN au [www.facebook.com/CommissionscolaireRDN](https://www.facebook.com/CommissionscolaireRDN)
- le message téléphonique d'accueil lors d'un appel au 450 438-3131\*

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord tient à vous remercier de votre précieuse collaboration et rappelle que la sécurité des élèves demeure sa priorité.

La directrice générale, M<sup>me</sup> Guylaine Desroches

\* Un nombre très élevé d'appels entrants peuvent avoir pour effet d'engorger le système téléphonique. Si la ligne est occupée, nous nous invitons à rappeler plus tard ou encore à visiter la page Facebook ou le site Internet de la CSRDN.